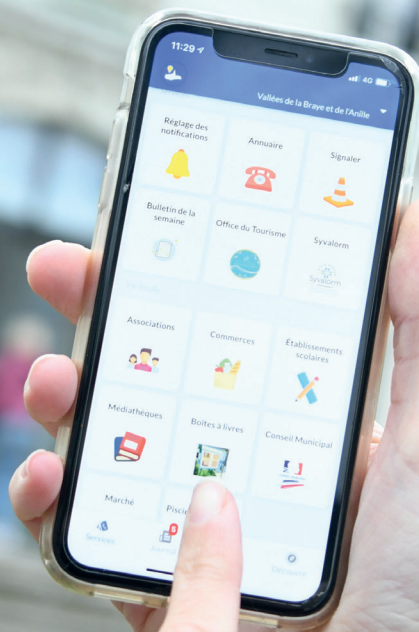




VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

LE JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



L'APPLICATION INTRAMUROS

PAGE : XX



VBA SOUS LES PROJECTEURS !

PAGE : XX



LE RAMPE DEVIENT RPE

PAGE : XX



LA MISSION ÉCO VOUS INFORME

PAGE : XX



CAP-éco-logis

COOPÉRATIVE D'ARTISANS

RENOVATION

CONSTRUCTION

EXTENSION

Z.I. La Chasselouvière - 72120 Saint Calais

02 43 35 22 61

www.cap-eco-logis.fr

cap.ecologis@gmail.com



CHARPENTE

COUVERTURE

ZINGUERIE

OSSATURE BOIS



ZI La Pocherie - 72120 Saint-Calais

Tél. : 02 43 35 03 92 - Port. : 06 80 82 48 48

www.charpentescalaisiennes.fr

Optic 2000



**Tiers payant
mutuelles**

Ouvert du mardi au samedi

BARTHELEMY - COUTABLE

13, rue du Dauphin - SAINT-CALAIS ☎ 02 43 35 02 76

Mot du Président

Permettez-moi pour commencer, de remercier l'ensemble des annonceurs qui figurent dans ce tout nouveau format de votre journal communautaire annuel. Sans eux, cette édition n'aurait pu voir le jour, alors gardez un œil attentif sur les publicités des commerçants, artisans qui oeuvrent au quotidien pour notre territoire.

Si je devais résumer 2021, je dirais que malgré la persistance de la crise sanitaire, 2021 fut une année de relance progressive pour l'économie et la vie sociale.



Depuis janvier, la Communauté de communes organise la vaccination au centre de la Maladrerie à Saint-Calais. Je tiens tout particulièrement à remercier l'ensemble du personnel administratif et médical ainsi que les très nombreux bénévoles pour leur engagement sans faille.

Pour rester dans le domaine de la santé, plusieurs médecins généralistes vont prochainement arrêter leur activité professionnelle pour cause de retraite. Nous nous efforçons de trouver une solution pour que l'offre de santé sur nos 3 maisons de santé pluriprofessionnelles demeure satisfaisante pour tous ! Notre territoire a été labellisé « territoire d'industries » en novembre dernier. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires et résulte d'un partenariat entre l'État, la Région, le Département, la Communauté de communes et le club des entrepreneurs locaux. Pour continuer dans ce même domaine : bonne nouvelle avec la reprise d'une partie de l'ancien site Arjo Wiggins à Bessé sur Braye par l'implantation de MANIKHEIR, usine de production de gants chirurgicaux. Le démarrage de la production est prévu à l'automne 2022.

L'aménagement de la zone artisanale du Bray à Vibraye est en cours et l'acquisition d'un site sur Bessé-sur-Braye pour démarrer un espace de coworking a été réalisée.

L'année 2022 verra l'ouverture d'une maison France Services, en partenariat avec la poste, sur le site actuel de la poste de Saint Calais, mais aussi le lancement de l'étude de la construction d'un tiers lieu professionnel sur la zone du Pressoir, à Saint-Calais : lieu de rencontre pour les industriels, artisans, commerçants, indépendants et qui pourrait accueillir, entre autres, la Mission Locale Sarthe Nord. Par le biais d'une convention avec le Département, lors de permanences, un conseiller numérique accompagnera ceux qui le souhaitent dans la prise en main des matériels informatiques.

Quant au projet mobilité, plusieurs pistes sont à l'étude, surtout en lien avec les entreprises locales pour faciliter les déplacements de nos jeunes apprentis.

Le déploiement de la fibre optique se poursuit, toutes les habitations devraient être raccordables fin 2022.

Nos très jeunes ne sont pas oubliés. Le Relais Petite Enfance donne toujours autant de satisfaction aux parents et professionnels concernés.

Cette année 2022 sera également une année d'étude pour la prise d'une compétence relative à l'enfance jeunesse par la Communauté de communes.

La culture a repris petit à petit ses droits avec de nombreuses expositions et rendez-vous sur l'ensemble du territoire. Notre école de musique intercommunale ayant repris une activité quasi normale.

Il est difficile de conclure sans parler des finances. Je me dois de ne pas vous cacher que notre Communauté de communes, comme la plupart des EPCI rurales, a beaucoup de difficultés à réaliser un budget en équilibre. La faute à une réorganisation territoriale pas toujours logique, à des prises de compétences plus ou moins imposées, à des recours à des bureaux d'études quasi obligatoire depuis le désengagement de l'État.

Malgré tout, nous essaierons de mener à bien nos projets grâce à des aides d'investissement dans le cadre des différents plans de relance économique de l'État, de la Région et du Département.

Je remercie l'ensemble de mes collègues élus du territoire pour leur investissement, leur soutien.

Un grand merci à nos agents administratifs et techniques qui ont su faire face à un surcroît de travail lié à la prise en charge de la vaccination dans des conditions toujours aussi difficiles (désinfection, masques, etc...).

Au nom de la Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, je vous présente à toutes et à tous nos meilleurs voeux pour 2022.

Michel LEROY
Président de la CCVBA

SOMMAIRE

03 | Mot du Président

05 | INTRAMUROS

L'application gratuite pour rester connecté à votre commune et à votre territoire

07 | Pandémie covid 19 et centre de vaccination à La Maladrerie de Saint Calais

08 | VBA sous les projecteurs

09 | Le RAMPE devient RPE

10 | Le multiaccueil

11 | Les Ateliers Enfant-Parent

13 | L'incroyable succès de l'Anille Braye Tennis

Interview de Jean-Charles RIOTON

14 | L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

15 | Petites villes de demain

17 | La base de loisirs et les chalets à Lavaré

18 | Les finances

19 | Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique

21 | La mission éco vous informe

Communauté de Communes
des vallées de la Braye et de l'Anille
Édition 2022

Directeur de la publication : Vanessa LEBERT
Rédaction : Vanessa LEBERT – Florence OLIVIER
Nombre d'exemplaires : 9000
Photo de couverture : Christophe LEDIEU

Publicités, conception & réalisation :
Société FRANCE REGIE EDITIONS
Imprimerie spéciale de France Régie Éditions



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
des Vallées de la Brayne
et de l'Anille

Votre Commune

est sur



IntraMuros



Téléchargement gratuit

Votre territoire utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de votre commune et des alentours !



IntraMuros

L'application gratuite pour rester connecté à votre commune et à votre territoire

Pour faciliter la communication sur le territoire, mais aussi et surtout pour permettre à chaque habitant d'avoir accès à de nombreuses informations et actualités gratuitement et simplement, l'application INTRAMUROS est depuis cette année en fonctionnement sur les Vallées de la Braye et de l'Anille.



| Qu'est-ce qu'INTRAMUROS ?

INTRAMUROS est une application mobile compatible avec les systèmes d'exploitation IOS et Android et est disponible gratuitement sur Google Play et l'App store. Cette application permet à chaque commune d'informer, d'alerter et de faire participer les administrés à la vie locale.

| Quelles sont les fonctionnalités de l'application ?



Les événements :

Accédez en priorité aux événements de votre commune et de votre intercommunalité, puis à ceux de l'ensemble de votre bassin de vie



Les alertes :

Recevez sur votre smartphone les alertes des communes et des contributeurs (associations, écoles, commerces, etc..) que vous suivez sous forme de notification



Les points d'intérêts :

Partez à la découverte de ce qu'il y a à voir et à visiter dans votre commune et ses alentours



L'annuaire :

Gardez à disposition les coordonnées utiles



Signaler :

Vous constatez un dysfonctionnement, un problème sur la commune ? Envoyez un signalement à votre mairie



Sondages :

Répondez aux sondages de votre commune et intercommunalité et accédez ensuite aux résultats



Etablissements scolaires :

Abonnez-vous aux écoles de vos enfants et consultez facilement les menus de la cantine et recevez les alertes



Associations :

Abonnez-vous aux associations qui vous intéressent, consultez leurs informations et recevez leurs alertes



Commerces :

Retrouvez les différents commerces du territoire, accédez à leurs informations et contactez-les facilement



Actualités :

Accédez facilement aux actualités et alertes du territoire. Si vous ne l'avez pas encore déjà fait, téléchargez l'application !



GARAGE - CARROSSERIE **ROQUAIN**

Agent Citroën
Carrosserie Five Star

Réparation mécanique • Réparation et remplacement pare-brise
Réparation carrosserie Réseau Five Star
Agréments assurance • Vente de véhicules neufs et d'occasions



 **02 43 35 01 26**

garage-roquain@orange.fr

Lieu dit La Chasselouvière • 72120 SAINT-CALAIS



PEINTURE | DÉCORATION | REVÊTEMENTS
RAVALEMENTS | VITRERIE

ENTREPRISE DE PROPRETÉ
LOCATION DE NACELLE SUR CAMION

Z.A. La Gare - 72 SAINT-CALAIS
toutnet72120@orange.fr

02 43 35 01 87



IMAGE SON MULTIMEDIA MENAGER

PULSAT

Ets PLUT

laurent@plut.fr - **02 43 35 08 72**
12, rue du Docteur Ollivier - SAINT-CALAIS

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ÉLECTRICITÉ

Pandémie covid 19

Et centre de vaccination à La Maladrerie de Saint Calais

Face à la pandémie et dans l'attente d'une première phase de vaccination, la Communauté de communes ainsi que les communes de Vibraye, Bessé sur Braye et St Calais ont organisé fin décembre 2020 des dépistages gratuits. En partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Préfecture de la Sarthe et l'Association de la Protection Civile 72, cette campagne a permis de réaliser auprès de la population de notre territoire près de 700 tests.

Mi-janvier, la vaccination gratuite et non obligatoire a commencé en France suivant les étapes recommandées par la Haute Autorité de Santé (HAS).



Photo prise lors du repas de remerciements des bénévoles et professionnels de santé du centre de vaccination le 11 septembre 2021.

Considérant la vaccination comme étant un axe essentiel de la lutte contre l'épidémie de Covid-19, l'ARS et la Préfecture de la Sarthe ont convié la Communauté de communes pour un projet d'ouverture d'un centre de vaccination le 22 janvier au Centre Hospitalier de Saint Calais. L'ensemble des acteurs : élus, services des collectivités territoriales, établissement de santé et Pompiers se sont pleinement mobilisés pour déployer le plus rapidement et dans les meilleures conditions possibles la campagne de vaccination, afin de réduire le nombre de formes graves de la maladie, de protéger les personnes les plus vulnérables, d'éviter la saturation du système de santé ligérien et de nous permettre, de retrouver une vie la plus normale possible.

L'ouverture du Centre de Vaccination a eu lieu le 26 janvier : les après-midis de 13H15 à 17H30 dans un premier temps et toute la journée à partir du mois de février.

Dans les premiers temps, il a donc fallu s'organiser dans l'urgence. Après une réunion de concertation entre les partenaires locaux, les missions de chacun ont pu être définies.

Le Centre Hospitalier mettait à disposition les locaux, le mobilier, le matériel et la signalétique. Il assurait également l'entretien, la désinfection et la commande des vaccins au Centre Hospitalier du Mans.

Le SDIS 72 a déployé un médecin, deux pompiers pour réguler le flux des patients, un infirmier et un coordinateur en la personne de Mathieu LEDUC pendant 2 à 3 semaines.

La Mairie de Saint Calais s'est chargée d'une partie de la signalétique et a proposé un local plus grand lorsque la vaccination a pris d'avantage d'ampleur.

La Communauté de communes, quant à elle, a dû mobiliser ses services en interne pour : Référencer le centre de vaccination auprès de l'ARS ; Rechercher une plate-forme pour enregistrer les rendez-vous (Doctolib) ; Etablir une ligne téléphonique dédiée ; Rechercher des bénévoles et/ou agents à l'aide des maires du territoire et des réseaux sociaux (l'intervention du SDIS n'étant que temporaire).

La gestion complète du centre de vaccination a nécessité un énorme travail pour l'animatrice de santé territoriale, Marina LOUVEAU, comme par exemple : gérer les commandes des vaccins, assurer le suivi des conférences hebdomadaires avec l'ARS et la Préfecture en lien avec le Ministère de la Santé, organiser les plannings des professionnels de santé, effectuer les déclarations hebdomadaires vers l'ARS et le Ministère, celles des paiements des professionnels de santé vers la CPAM, etc... Les effets d'annonce du gouvernement entraînant à chaque fois une nouvelle organisation dans l'urgence.

Après plus de 11 mois de fonctionnement, le bilan du centre est bon.

Au total, le centre de vaccination fonctionne grâce à 41 bénévoles, 17 médecins, 36 infirmières dont 6 retraitées, 1 agent administratif, Corinne DAGUENET pour le planning des bénévoles, et 2 agents d'accueil recrutés (Marina CLEMENT positionnée sur la gestion de DOCTOLIB et Laëtitia VERITE). Cette équipe est coordonnée et managée par Marina LOUVEAU, Animatrice territoriale de santé.

Monsieur LEROY Michel, Président et Mme LELONG Françoise, Vice-présidente en charge de la santé, se sont également pleinement investis dans cette « situation de crise exceptionnelle ».

Toutes ces mobilisations humaines ont permis de réaliser près de 15 000 vaccinations avec des demi-journées pouvant atteindre 150 injections et 250 injections en journée, surtout en décembre où il a fallu augmenter les rendez-vous et accueillir les « sans rendez-vous ».

Cette pandémie a révélé sur notre territoire un bel et fort exemple que le faire ENSEMBLE permet d'apporter des réponses sanitaires adaptées et bienveillantes à une population souvent inquiète, sur un long terme.



Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin

...est l'adage qui convient !

En effet, ce travail collectif a permis efficacité, efficience et implication de tous vers un but commun dans lequel chaque individu a trouvé son intérêt.

Un grand merci à tous les acteurs du bon fonctionnement du centre de vaccination !

Flashez ce QR code pour visionner la vidéo retraçant l'histoire du centre de vaccination de Saint Calais



VBA sous les projecteurs !

Dans le cadre de sa communication, la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille s'est lancée dans la promotion de son territoire par l'image ! Sept capsules vidéo thématiques d'environ 30 secondes et une vidéo promotionnelle de près de 2 minutes ont été réalisées pour mettre en avant le territoire et ses nombreux atouts, souvent méconnus des sarthois. Rencontre avec Christophe LEDIEU, vice-président en charge du tourisme et de la communication. Il nous explique le « making of » du film conçu en partenariat avec AIR2D3, agence de production audiovisuelle du Mans.



Christophe Ledieu, vice-président au tourisme, à la communication, au sport et à la culture

Comment a commencé ce beau projet ?

La nouvelle équipe en charge de la Communauté de communes est assez portée sur la communication car nous partons du principe qu'il n'y a pas de savoir-faire sans le faire-savoir. Avec les élus qui composent la commission communication, nous souhaitons à travers ces petits films, promouvoir et mettre en valeur nos richesses, nos atouts, nos paysages, notre savoir-faire et nos infrastructures. L'idée de suivre le cheminement d'une famille avec trois enfants le temps de quelques heures nous a permis d'exploiter tous ces volets tout en renforçant le côté humain et enrichissant de notre territoire.

Quels sont les atouts de la communauté de communes VBA ?

C'est un territoire très riche en patrimoine : le château de Courtaux, le château de Semur en Vallon, la commune de Saint Calais classée petite cité de caractère, un arboretum et les magnifiques villages de notre belle campagne ! VBA c'est aussi une école de musique intercommunale, des musées insolites, des bases de loisirs, des salles culturelles avec des programmations très riches ! D'un point de vue sportif, les communes sont très bien équipées. Saint-Calais a d'ailleurs reçu du Comité régional olympique et sportif (CROS) la distinction « Commune la plus sportive des Pays-de-la-Loire » dans la catégorie moins de 4 000 habitants (2017) quand Vibraye avait été distinguée dans la même catégorie en 2011 et 2015 ! Pour les amoureux de la marche et de la Nature, une boucle territoriale propose un itinéraire de 90 km, reliant chaque cœur de village, mettant ainsi en valeur les richesses du patrimoine du territoire.



Notre famille VBA : Mike Marçais, Louison Boyere, Audrey Boiron, Capucine Benard, Louis Letourmy



AIR2D3 en plein tournage

Interview extraite de l'édition de novembre 2021 du Petit Sarthois.

Flashez ce QR code

Découvrez-nous en vidéo !



Comment avez-vous valorisé ce patrimoine dans les capsules ?

Pour les vidéos, il était important de faire un marqueur sur toutes ces thématiques : culture, sports, patrimoine, loisirs, enfance et éducation, tissu économique et industriel, santé. Il y a donc 7 capsules de moins d'une minute + la vidéo promotionnelle de la CDC (près de 2 minutes). Nous avons élaboré un scénario avec Jacqueline CAULET, Céline ROBERT et Martine GERMAIN, trois élues de la collectivité, avec Vanessa LEBERT, en charge de la communication à la Communauté de communes et avec l'aide d'AIR2D3, qui a permis de mettre en scène des figurants amateurs. Je les remercie d'ailleurs tout particulièrement : Audrey, Mike, Louis, Capucine et Louison qui nous ont donné de leur temps pour réaliser cette vidéo, et ce, toujours dans la bonne humeur et avec l'envie de valoriser le territoire à nos côtés. Le travail de la communication est important, la presse, l'affichage, les réseaux sociaux. C'est la multiplication de ces leviers média qui va nous permettre de donner un coup de projecteur sur notre territoire.

Le RAMPE devient RPE

Questions à Angéline CANEVET, responsable du Relais Petite Enfance.



Bâtiment du RPE situé 36 Ter rue de la Cornillière à Saint-Calais, avec le projet de la nouvelle signalétique



Angéline CANEVET, Responsable du Relais Petite Enfance

Bonjour Angéline. Le RAMPE (Relais Assistant(e)s Maternel(le)s Parents Enfants) a tout récemment changé de nom et s'appelle désormais Relais Petite Enfance (RPE) ?

Oui tout à fait, il en était déjà question depuis plusieurs années et ça s'est concrétisé avec la loi ASAP (Loi d'Accélération et Simplification de l'Action Publique) du 7 décembre 2020. Ce changement de nom a été opéré afin de rendre le service plus lisible et plus clair, notamment pour les parents, car ce service s'adresse également à eux au même titre que les professionnels de la petite enfance. L'ancienne dénomination laissait à penser qu'il s'adressait uniquement aux assistantes maternelles.

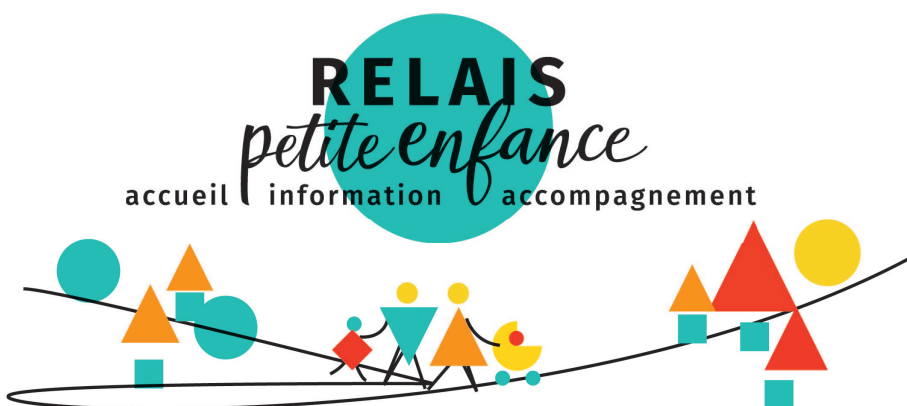
Pouvez-vous nous rappeler les missions du RPE ?

Les missions n'ont quant à elles pas fondamentalement changées et demeurent les mêmes : accueillir, informer et accompagner les parents ainsi que les professionnels de la petite enfance autour du projet d'accueil de l'enfant (information sur les différents modes d'accueil (collectifs et individuels) sur le territoire, aide technique concernant le contrat de travail, le calcul du salaire, soutien parentalité et professionnel, information aux candidats à l'agrément assistant maternel...).

Un nouveau logo a été créé pour l'occasion ?

Oui. Comme il était question de faire la signalétique sur le bâtiment le plus récent du service, à Saint Calais, c'était l'occasion avec ce changement de nom de repenser la communication visuelle autour du Relais.

Nous souhaitons que ce nouveau logo symbolise au mieux les missions du RPE, et grâce à un travail de collaboration avec la graphiste en charge de ce projet, M CAULET Jacqueline, nous avons défini trois mots clés qui les résument parfaitement « accueil, information, accompagnement »



Et si on veut joindre le Relais Petite Enfance, comment s'y prend-t-on ?

Vous pouvez me joindre soit par téléphone (07.86.73.17.38) soit par mail (relaispetiteenfance@cc-vba.com), et si nécessaire nous pouvons nous rencontrer sur rendez-vous. J'organise des ateliers 3 à 4 matinées par semaine de façon itinérante également à destination des professionnels de la petite enfance de la Communauté de communes et des enfants qu'ils accueillent. Vous pouvez retrouver le planning des ateliers sur le site internet : <https://www.cc-vba.com> et désormais sur l'application INTRAMUROS.

Le Multiaccueil

Rencontre avec Ludivine LEDRU, Responsable du Multiaccueil « Le jardin des sens » à Vibraye.



Maison de la Petite enfance
Rue du Grand Prix 1906 – 72320 VIBRAYE
02.43.71.16.29
multiaccueil.valdebraye@orange.fr
Plus d'informations sur :
<https://www.cc-vba.com/le-multi-accueil-le-jardin-des-sens/>

Ludivine LEDRU, Responsable du multiaccueil de Vibraye

Bonjour Ludivine. Comment le multiaccueil s'est-il adapté au protocole sanitaire lié au COVID-19 ?

Depuis le début de la crise, les protocoles au multiaccueil se sont adaptés aux recommandations nationales. Tout en considérant les événements liés au COVID-9, l'équipe a fait preuve d'adaptabilité et de créativité pour maintenir une qualité d'accueil aux enfants comme aux familles et un quotidien léger. Avec par exemple le lavage des mains aussi souvent que possible : les enfants adorent cette recommandation pour patouiller ! La consommation d'eau a d'ailleurs bien augmenté mais ça remet du bon sens et tout se fait dans le jeu. Au lieu d'en faire une contrainte, avec l'équipe nous l'avons associé à des moments ludiques et de plaisir.

Combien d'enfants peut accueillir le multiaccueil ?

Au quotidien, nous pouvons accueillir 12 enfants de 7h30 à 11h, 14 enfants de 11h à 16h et 12 enfants de 16h à 18h15.

Suite à une baisse du nombre d'Assistantes Maternelles sur le secteur, depuis septembre, une heure d'accueil par jour a été ajoutée pour 2 places. Il est important de faire évoluer notre accueil, il y a de vrais besoins.

A ce jour, en accueil régulier, toutes les places sont complètes. Il nous reste cependant quelques places en accueil occasionnel.

Quels sont les projets du multi pour 2022 ?

Tous les ans, nous travaillons autour d'un thème et cette année nous avons choisi : les petites bêtes !

Ce thème est notre fil conducteur tout au long de l'année scolaire et il nous permet de ne jamais entrer dans la routine. Avec l'équipe, autour de ce dernier, nous organisons des animations, toujours avec l'objectif de permettre la variété, la créativité et la diversité. Et bien sûr toujours avec l'esprit d'ouverture et non d'enfermement.

Depuis quelques temps maintenant nous travaillons en collaboration avec la bibliothèque de Vibraye pour permettre aux enfants d'avoir accès régulièrement à un endroit culturel. Ces temps passés à l'extérieur du multiaccueil sont des moments de plaisir, une source d'échanges et d'ouverture sur le monde.

En parallèle, nous accordons beaucoup d'importance aux jeux en extérieur ainsi qu'aux promenades car ils favorisent la découverte et la connexion avec la nature. A l'inverse des activités sédentaires, sortir au grand air encourage l'enfant à mieux comprendre l'environnement qui l'entoure, à bouger davantage et plus longtemps.

Nous allons également tenter de poursuivre une collaboration avec l'école de musique intercommunale, puisqu'Arnaud JOUSSET, le directeur, souhaite établir des partenariats entre l'E.M.I et divers établissements afin de promouvoir la culture auprès du plus grand nombre, c'est ainsi que le Professeur de Théâtre nous a présenté à deux reprises un petit spectacle à destination des tout-petits.

Les Ateliers Enfant-Parent

Depuis 2019, en partenariat avec la Caisse d'Allocations familiales (CAF), le Département de la Sarthe et les communes du territoire, la CCVBA, porteur du projet, travaille à la mise en place, de façon expérimentale dans un premier temps, d'ateliers enfant-parent en direction des familles ayant des enfants de moins de 6 ans.

Il s'agit d'un espace convivial, dans les locaux du Relais Petite Enfance de Saint Calais, ouvert aux familles du territoire de la CCVBA avec des enfants de moins de 6 ans.

En accès libre – Gratuit – Anonyme.

Chaque enfant est accompagné d'un adulte (prioritairement parent, grand-parent, autre membre de la famille majeur).

« On vient quand on veut, pour le temps qu'on veut, on peut jouer, on peut parler, créer du lien... ou ne rien faire !

Chacun pourra y trouver une écoute respectueuse et confidentielle.

Espace ZIG-ZAG

Ouverture Lieu d'Accueil Enfant-Parents

On vient quand on veut, pour le temps
qu'on veut, on peut jouer, on peut
parler, créer du lien...
Ou ne rien faire !

Un espace convivial

Ouvert aux enfants de moins de 6 ans
accompagnés d'un adulte

Accès libre
Gratuit
Anonyme

Le mercredi de 9h30 à 11h30
Dans les locaux du RPE de St Calais

36 Ter rue de la Cornillère
72120 SAINT CALAIS

Renseignements

Ludivine : 02.43.71.16.29
Angéline : 07.86.73.17.38



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
des Vallées de la Maye
et de l'Orne

Sarthe
12 Département

SAINT
CALAIS

L'action et ses objectifs :

Il s'agit d'offrir un endroit qui accueille de manière libre des jeunes enfants accompagnés d'un adulte référent (parent, grand-parent, ...) pour un temps déterminé, dans un lieu aménagé, avec 2 « accueillants ».

Cet atelier, outil d'accompagnement, de valorisation et de prévention à la fonction parentale, a pour objectif :

- D'offrir un espace de jeu, d'épanouissement et de sociabilisation aux enfants
- De favoriser les échanges entre adultes avec pour objectif de prévenir ou de rompre l'isolement d'un certain nombre de familles, isolement qui peut être géographique, intergénérationnel ou culturel

Quand ?

Le LAEP «Espace Zig Zag» est ouvert aux familles tous les mercredis de 9h30 à 11h30 hors vacances scolaires au RPE de Saint Calais. Toutes les informations sont mises en ligne sur le site internet de la Communauté de communes ainsi que sur Facebook et l'application Intramuros.

Plus d'informations sur : <https://www.cc-vba.com/maison-de-la-petite-enfance/ateliers-enfant-parent/>



SAINT-CALAIS AUTOMOBILES SARL



Neuf et occasion récente

Réparation toutes marques

Mécanique - Carrosserie

Assistance - Dépannage - Accident 7 j/7 - 24 h/24

2, avenue de Vendôme 72120 Saint-Calais / dagford@wanadoo.fr
Tél. 02 43 350 359 - Fax : 02 43 357 377 / saintcalaisautomobiles.fr



Spécialiste du patrimoine ancien

Diplômé de l'Université de Rennes DU BATIR
Session 2014/2016



CHARPENTES TOUS STYLES - OSSATURE BOIS - COUVERTURE
TUILES TERRE CUITTE - ARDOISES NATURELLES - BARDEAUX CHATAIGNERS
ISOLATION LAINE DE BOIS

LES CHARPENTES DE LA COUARDE

Philippe LAMBRON

37, rue du Val de Braye - 72310 BESSÉ-SUR-BRAYE

02 43 35 19 97 - 06 70 03 57 01

chap.couarde@wanadoo.fr



Hôtel-restaurant, au cœur de Vibraye,
vous propose une cuisine maison et locale :

- Restaurant
- Salle de réception jusqu'à 100 personnes
- Chambres d'hôtel
- Terrasse au calme l'été



02.43.71.87.29 / 06.37.46.12.55

6 place de l'Hôtel de Ville - 72320 VIBRAYE



11 rue du Dauphin
72120 Saint-Calais

02 43 63 05 42



Livraison
CB à distance

Du mardi au samedi
9h-12h30 14h30-19h
Le dimanche
9h-12h30

juignet.amandine@orange.fr



Bijouterie - Joaillerie
Horlogerie
Dubayle

Mr Dubayle Guillaume

51, place Clémenceau - 41800 Montoire sur Le Loir

9, rue des Halles - 72120 Saint-Calais

02 54 86 62 90 | 02 43 35 31 13



Salon De Beauté

Vente d'Accessoires,
Bijoux, Sacs,
Foulards, Parfums

6 Rue Sadi Carnot
72120 Saint-Calais

02 43 35 81 46

académie
scientifique de beauté

PAYOT
PARIS

PUPA
MILANO



CUISINES MARSTER

Vente & Pose de Cuisines, Dressing & Salle de bains

Z.A. La Gare - 9 Avenue Kirchdorf - 72120 Saint Calais

02.43.35.39.47

masterpose@orange.fr

www.cuisines-marster-pose.fr

LA BANQUE

CRÉPERIE BRASSERIE PIZZERIA

3, place de l'Hôtel de ville - 72120 SAINT-CALAIS



FERMÉ

LE MARDI SOIR ET

LE MERCREDI JOURNÉE COMPLÈTE

TÉL. : 02 43 35 35 50

L'incroyable succès

De l'Anille Braye Tennis

Rencontre avec Jean-Charles RIOTON, éducateur sportif salarié du club de l'Anille Braye Tennis, qui grâce à son énergie mais surtout à sa passion sans faille est parvenu à rentrer en contact avec des célébrités telles que Vianney, Yannick Noah, Cyril Hanouna et bien d'autres encore, grâce au projet « vivons nos rêves » qu'il a lancé depuis chez lui, durant le 1^{er} confinement en mars 2020.



Photo prise lors de l'inauguration des terrains de tennis de Bessé sur Braye et Saint Calais en présence de Yannick NOAH et Tatiana GOLOVIN – Juin 2021

Bonjour Jean-Charles, pour commencer peux-tu te présenter en quelques mots ?

Je suis né à Vendôme et ai vécu toute mon enfance et ma jeunesse à Saint Calais. Mes parents, Marlène et Jean-François ont tenu la maison de la presse Calaisienne pendant plus de 30 ans. Je suis donc « un enfant du coin » et ai fait toute ma scolarité à Saint Calais. J'ai commencé le tennis à l'âge de 5 ans avec un éducateur dont je garde un excellent souvenir : Philippe GUENVER.

Aujourd'hui j'habite à Vibraye avec ma compagne et notre petit garçon de 5 ans, et suis donc éducateur sportif au sein de l'Anille Braye Tennis à Bessé sur Braye ainsi qu'à Saint Calais depuis la fusion des deux clubs.

Comment t'est venue l'idée de « vivons nos rêves », et surtout comment as-tu fait pour établir tes premiers contacts ?

C'était au tout début du confinement, j'étais chez moi, et j'ai eu l'idée de lancer un défi à nos licenciés avec le « stay at home challenge » qui consistait à se passer la balle entre licenciés de façon virtuelle et interactive. Ça avait super bien fonctionné, et grâce à cette vidéo nous avons atteint les 50 000 vues.

« Vivons nos rêves » c'était aussi dans la continuité de ce que nous avons déjà fait, puisqu'en 2019 nous avons organisé un événement à Bessé sur Braye où plus de 150 enfants et une quarantaine de bénévoles s'étaient réunis au gymnase de

Courtanvaux, pour rendre hommage aux joueuses françaises, qui étaient devenues Championnes du monde de tennis en remportant la Fed Cup. Cette vidéo avait été saluée par le Président de la Fédération Française de tennis de l'époque, Monsieur GIUDICELLI et les joueuses nous avaient envoyé beaucoup de messages ainsi que des cartes postales dédicacées, etc... Tout ce soutien de la part des joueuses et de la Fédération m'a motivé et je me suis dit « pourquoi ne pas essayer de mettre en place quelque chose d'interactif ». A l'époque, on était tous chez nous à tourner un peu en rond, les joueurs et joueuses professionnels étaient également tous à l'arrêt. J'ai donc envoyé la vidéo qui avait été faite en hommage aux joueuses de l'équipe féminine et qui avait été vue plus de 100 000 fois à Sébastien CORNET, le frère d'Alizé CORNET, joueuse professionnelle de tennis. Sébastien l'a montrée à sa sœur et à son agent, et j'ai pu avoir Alizé en interview. Pendant l'entretien, alors que ce n'était absolument pas préparé, m'est venue l'idée de lui lancer un défi et de lui demander de nommer 2 personnes avec lesquelles je pourrais poursuivre mes interviews. Alizé a été super, elle s'est prêtée au jeu. Cette interview a été partagée plus de 40 000 fois et ensuite tout s'est enchaîné et c'était parti !

Quelles ont été les personnalités avec lesquelles tu as pu échanger ou que tu as pu rencontrer ?

Il y en a eu beaucoup, on doit être à une cinquantaine maintenant mais on peut en citer quelques-unes : Alizé CORNET, Caroline GARCIA, Alizé LIM, Vianney, Richard GASQUET, Nelson MONFORT, Fabrice SANTORO, Ophélie MEUNIER, Bob SINCLAR et aussi ceux qui



Jean-Charles RIOTON entouré de Yannick NOAH et Tatiana GOLOVIN – Juin 2021

nous ont fait l'honneur de se déplacer pour venir à la rencontre de nos licenciés : Alizé LIM, Yannick NOAH, Tatiana GOLOVIN et Cyril HANOUNA, qui je le précise sont venus gracieusement et ont donné leur temps et leurs sourires pour notre club, pour les enfants, sans jamais rien demander en échange.

Quelle est la personnalité qui t'a particulièrement touchée, et pourquoi ?

J'ai un gros coup de coeur pour Stéphane HOUDET, qui est un joueur professionnel paralympique en tennis fauteuil et qui a remporté une médaille d'or aux derniers jeux paralympiques de Tokyo. Pour être honnête, j'ai pleuré à la fin de son match, car je connais son histoire et je sais ce qu'il a traversé pour en arriver là. Cet homme est une véritable leçon de vie. J'admire son courage et sa force mentale. Il est d'ailleurs prévu qu'il vienne sur le secteur au printemps 2022.

Mais de manière générale, ils m'ont bien sûr tous marqués : ils ont tous fait preuve d'une grande simplicité avec une seule envie : échanger et partager autour d'une même passion, le tennis.

Les licenciés du club, et peut-être plus particulièrement les enfants doivent avoir des étoiles plein les yeux à chacune de tes actions. Ton objectif est donc atteint ?

Oui bien sûr, surtout que tout ça s'est inscrit dans une période « compliquée ». On m'a souvent demandé si j'en tirais profit, alors effectivement ça donne de la notoriété à l'Anille Braye Tennis au niveau des statistiques, et c'est tant mieux, mais le plus génial ce sont les étoiles dans les yeux des enfants et des adultes ! Créer des instants magiques de partage ça n'a pas de prix et ça restera à jamais gravé.

Je tiens à remercier sincèrement tous les bénévoles pour leur implication et leur contribution au développement de notre club.

Petit message également pour mon président, Thierry BRISARD, avec qui j'ai une complicité et une relation de confiance qui me permettent de travailler en totale autonomie. Son investissement est phénoménal et il joue un rôle majeur dans la réalisation et la mise en place des défis « Vivons Nos Rêves » mais aussi dans la gestion du club au quotidien.

Aujourd'hui, alors qu'en raison du contexte sanitaire, les clubs de tennis peinent à recruter, l'Anille Braye Tennis, grâce aux actions initiées par Jean-Charles RIOTON, enregistre cette saison 2021 une hausse de 36 % des licenciés. Et comme le soulignait récemment Thierry BRISARD, Président de l'Anille Braye Tennis : « c'est un coup de projecteur indéniable pour la Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille ! ».

L'OPAH

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Depuis 1 an maintenant, la Communauté de communes des Vallées de la Brayе et de l'Anille permet à ses habitants de bénéficier d'aides financières et d'un accompagnement renforcé à la réhabilitation de leur logement.

Bénéficier d'aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) dépend des conditions de ressources des personnes. Selon le projet, de 35 à 50% du montant des travaux peuvent être pris en charge pour les foyers aux ressources modestes et très modestes. Les propriétaires bailleurs privés, ceux qui louent leur logement, peuvent aussi prétendre à des aides. Dit ainsi cela paraît simple, en réalité définir son projet de travaux, trouver des professionnels, rechercher les financements peut vite devenir complexe.

C'est l'objet même de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) que mène actuellement la Communauté de communes des Vallées de la Brayе et de l'Anille. Pour être bien conseillé et accompagné dans tout le processus de rénovation, la collectivité a missionné l'opérateur Citémétrie.

Accompagnement gratuit de A à Z dans son projet

Pour bénéficier de l'opération il faut être propriétaire d'un logement construit il y a au moins 15 ans et avoir l'envie de réaliser des travaux d'amélioration. Que ce soit pour permettre le maintien à domicile en adaptant le logement au vieillissement et au handicap, pour réaliser des travaux d'économies d'énergie (chauffage, isolation...) ou encore pour réhabiliter lourdement un logement dégradé.

A l'issue d'un premier entretien où les critères d'éligibilité sont évalués (vous munir de votre dernier avis d'imposition !), une visite est programmée au domicile. Elle permet au technicien de Citémétrie de réaliser un diagnostic complet du logement puis un rapport. Le rapport comprend plusieurs scénarios chiffrés de travaux : une estimation du coût des travaux, des aides mobilisables et du reste à charge. A noter que le reste à charge peut diminuer quand on fait beaucoup de travaux car parfois les aides sont plus importantes. Pour prétendre aux aides, un minimum de travaux est à réaliser. Dans tous les cas la décision de lancer ou non les travaux revient au propriétaire. Citémétrie accompagne le propriétaire dans la lecture et l'analyse technique des devis car les travaux doivent être exclusivement réalisés par des artisans (pose et fourniture) et réalise l'ensemble des demandes de subventions (ANAH, Etat, Région, Département, CCVBA, caisses de retraites...). Le suivi du chantier n'est pas réalisé par Citémétrie : le propriétaire reste le maître d'ouvrage de son projet.



Contactez Citémétrie ne vous coûtera rien ! Que vous soyez éligibles ou non aux subventions proposées, d'autres informations peuvent vous être bénéfiques et vous éclairer pour votre démarche de travaux. Il ne faut pas hésiter !

En 1 an, 61 propriétaires ont été accompagnés dans leur projet

Depuis le début de l'OPAH, 61 dossiers ont été acceptés par les financeurs. Ces projets représentent presque 1,3 M€ de travaux : un plus pour l'économie locale car la plupart des entreprises sont originaires de la CCVBA ou des territoires voisins. En termes de subventions, ces 61 dossiers ont sollicité plus de 730 000 € de subventions dont 9 000 € de la CCVBA, soit une moyenne de 57% de subventions par projet.

Ils ont été accompagnés par Citémétrie

Mme GALLAUZIAUX est propriétaire d'une maison à Dollon, elle a fait appel à l'OPAH en décembre 2020 via le service en ligne de l'ANAH. Son projet initial consistait à remplacer le système de chauffage et à isoler le plafond du sous-sol. Il lui a été préconisé de remplacer en plus ses menuiseries pour obtenir plus de subventions. Elle a suivi ce conseil. Le montant de son investissement était de 23 512 €, elle a obtenu 19 372 € de subventions et l'accompagnement gratuit de Citémétrie grâce à l'OPAH.

Propriétaires occupants

Propriétaires bailleurs

Nouveaux arrivants



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
des Vallées de la Brayе
et de l'Anille

Entretien avec un technicien sur RDV sur le territoire

Deux chargés d'opérations de Citémétrie, Jérémie RENVOISE et Julien DULUARD, accompagnent les propriétaires dans leur projet. Ils assurent des permanences tous les jeudis matin à Saint Calais, le 4^{ème} jeudi du mois à Bessé sur Brayе et le 1^{er} vendredi du mois à Vibraye. Ils sont également joignables au 02 52 35 04 26 ou par courriel à opah.vba@citemetrie.fr



Opération Programmée
d'Amélioration de
l'Habitat



Contactez l'OPAH !

02 52 35 04 26
opah.vba@citemetrie.fr

Accueil du public sur RDV

I Saint Calais :

Tous les jeudis de 9h à 12h à l'hôtel communautaire – 10, rue Saint Pierre

I Bessé sur Brayе :

4^{ème} jeudi du mois de 14h à 16h30 à la mairie

I Vibraye :

1^{er} vendredi du mois de 9h à 12h à la mairie

CITÉMÉTRIE

HABITAT | URBANISME | TRANSITION ÉNERGÉTIQUE | INGÉNIERIE SOCIALE

Témoignage de M^{me} GALLAUZIAUX

« J'ai connu l'ANAH via internet et j'y ai vu une opportunité d'améliorer énergétiquement ma maison.

En effet ma maison date des années 60, elle était non isolée au niveau du plafond du sous-sol et chauffée avec une chaudière électrique grandement énergivore. J'avais donc une rénovation énergétique à prévoir concernant l'isolation et le mode de chauffage.

Etant seule avec un enfant, je me voyais mal entreprendre ce genre de travaux avec un crédit classique.

Citémétrie m'a accompagnée du début à la fin de mon dossier. Les artisans ont aussi joué le jeu en répondant à mes attentes.

Le fait que la Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille ait pris en charge la prestation de service de Citémétrie m'a aussi aidé à me décider plus facilement.

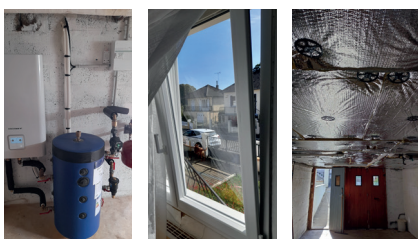
Je suis très satisfaite de l'accompagnement de Citémétrie, de la prise en charge du dossier et de la rapidité de celui-ci.

Je vous remercie de l'aide que vous m'avez apportée. »

Avant travaux



Après travaux



Petites villes de demain

Rencontre avec Thibault DESHAIS, chargé de projet « petites villes de demain » à la VBA depuis le 1^{er} décembre 2021.

Bonjour Thibault, commençons par votre présentation : d'où venez-vous et quel est votre parcours ?

Bonjour, je suis le nouveau chef de projet « petites villes de demain » de la Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille. Je ne suis pas originaire de la Sarthe, mais mon parcours m'a donné l'occasion de venir dans cette superbe partie de la France.

En effet, je suis originaire de Lille, dans le Nord, où j'y ai passé ma jeunesse. Cependant, ma nature curieuse m'a poussé à partir de cette ville pour aller découvrir d'autres horizons, notamment Dunkerque. Là-bas, sur le littoral j'y ai réalisé ma licence de géographie, et j'y ai découvert une vraie passion pour l'aménagement. Très rapidement j'ai pris alors la direction de Metz afin de finaliser mon parcours et suivre un master d'urbanisme et d'aménagement.

Al'issue de ce master, plusieurs choix de carrière s'offraient moi, mais une seule piste retenait mon attention : je voulais absolument exercer un métier de conduite de projet dans et pour la ruralité et les petites villes de France.

Pour quelles raisons vous êtes-vous intéressé à notre territoire ?

J'avais déjà entendu parler des différentes initiatives autour du programme « petites villes de demain » et des opportunités qui pouvaient se présenter à nous, jeunes diplômés. La Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille offrait cette opportunité que je cherchais : travailler sur un programme de développement ambitieux, sur un territoire et dans un cadre idéal. C'est pourquoi j'ai décidé de venir travailler en tant que chef de projet petites villes de demain et vivre ici.

Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste le programme « Petites villes de demain » ?

C'est un programme national impulsé par le Ministère de la Cohésion des Territoires, via l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires. Mon objectif, à l'échelle de la Communauté de communes, est d'agir pour les villes de Bessé-sur-Braye, Saint-Calais et Vibray, comme désignées dans le plan National, en les aidant à développer des projets pour améliorer leurs cadres de vie, renforcer leurs attractivités, mais aussi continuer leurs transitions énergétiques, écologiques et numériques afin de les conforter dans leurs rôles de centralité en milieu rural.

Concrètement, cela va de la mise en valeur, à la revitalisation du patrimoine et des commerces ou à l'émergence de projet de rénovation de logements et de façades dégradées, à la création de lieux culturels, tout ceci en gardant un esprit de participation entre les différents acteurs du territoire.

Le programme s'étend sur la durée des mandats municipaux, pour un développement et un suivi continu, pour aboutir sur des projets cohérents et pertinents !



Thibault DESHAIS

à



Petites villes
de demain

GARAGE SEUBILLE

Agent Peugeot

Station Total 24h/24



Vente et Entretien toutes marques
Entretien climatisation
Dépannage Accident 7j/7 24h/24

7, avenue Charles de Gaulle - 72120 SAINT-CALAIS
Tél : 02 43 35 00 98 / 06 88 38 80 38 - Fax : 02 43 35 19 58
garageSeubille@orange.fr



TAXI

NAT

- Toutes distances
- Transport médicalisé



Vitrine à
BESSÉ SUR BRAYE

Taxi conventionné
Siret : 829 120 021 00011
ADS Chantenay-Villedieu

06 18 97 22 30

Sarl Charpentes Pascal ROCHETEAU

CHARPENTE
COUVERTURE
RAMONAGE
OSSATURE BOIS



7 rue du Parc - 72390 DOLLON

02 43 71 52 22 pascal.rocheteau701@orange.fr



BRG ASSURANCES SARL

HABITATION | SANTÉ
AUTO | 2 ROUES
TEMPORAIRE | VSP
ANIMAUX | PROFESSIONNELS

06 89 21 15 22

contact@brg-assurances.com

16, rue des Halles - 72120 SAINT-CALAIS ☎ 02 43 35 81 87
Monhoudou - 72440 TRESSON ☎ 02 43 35 36 20

www.brg-assurances.com

ORIAS 15005656

Chaussures TOUT STYL



VIBRAYE,
LA FERTÉ-BERNARD,
SAINT-CALAIS

Espace vêtements uniquement
à Vibraye

www.chaussures-vibraye.fr Chaussures tout styl

BRICO | JARDIN | ANIMALERIE | DÉCO



Région Sarthe Sud

avec AGRIAL

BESSE S/BRAYE

Ma campagne connexion.

Rue du Val de Bray • 02 43 35 31 03

Mes copains à quatre pattes



Aliments pour chiens et chats

Livraison à domicile gratuite



Magasin : 16, rue des Halles
72120 SAINT-CALAIS

Jean-Marc NATAF
06 89 21 15 22
06 40 72 59 31

mescopains4pattes@gmail.com

Nettoyage de couverture
de chevaux

Ramassage et livraison gratuite

Contactez-nous pour plus d'informations

Ateliers Cousin

02 43 35 29 22

Z.I. de la Chasselouvière
72120 Saint-Calais

ateliers.cousin@gmail.com

www.atelierscousin.com

Métallerie Fer/Alu

Portails

Garde corps / Rampe

Porte de garage

Volets battants / roulants

Automatisme

Pergolas et store banne

Sur mesure - Devis gratuit

Motoculture

Vente

Réparation

Location



La base de loisirs

Et les chalets à Lavaré

Après une saison 2020 très mitigée en raison du contexte sanitaire, la base de loisirs communautaire de Lavaré, malgré la météo capricieuse, a pu accueillir cet été plusieurs centres de loisirs et familles qui ont pu profiter des différentes animations et activités sportives proposées sur le site.

La location des chalets affiche un taux de remplissage équivalent à celui de 2019, avec pour seule différence : des réservations dites de « dernière minute ». Quant à la salle de réception, elle n'a malheureusement pas pu être louée de janvier à août 2021. Mais depuis septembre, les locations ont pu reprendre et le printemps 2022 est d'ailleurs déjà complet.

| Base de loisirs

Aire de pique-nique, baignade surveillée, structures de jeux, pistes de bicross et rollers, pêche. Location de canoës, pédalos, rosasies, vélos, VTT, planches à voile, karting à pédales ainsi que de nombreuses activités sportives encadrées. Camping ouvert d'avril à octobre.



Contact

02 43 71 96 44 / 06 42 42 26 48
basedeloisirs@cc-vba.com

| Chalets

Pour passer des vacances au coeur de la nature, les 11 chalets de la base de loisirs de Lavaré vous accueillent toute l'année.

Pouvant héberger jusqu'à 6 personnes, ils sont situés près d'une salle de réception pour des fêtes familiales ou séminaires professionnels.



Contact

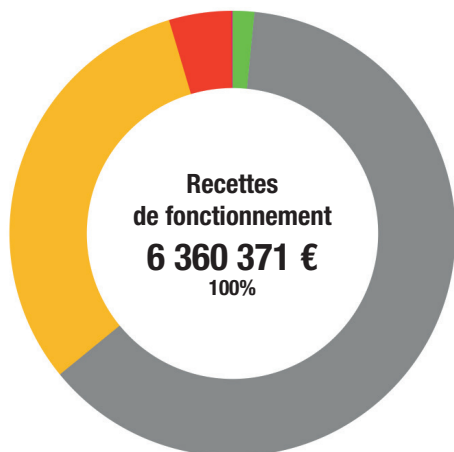
02 43 71 67 07 / 06 32 28 60 73
chalets.val.de.braye@orange.fr

Finances

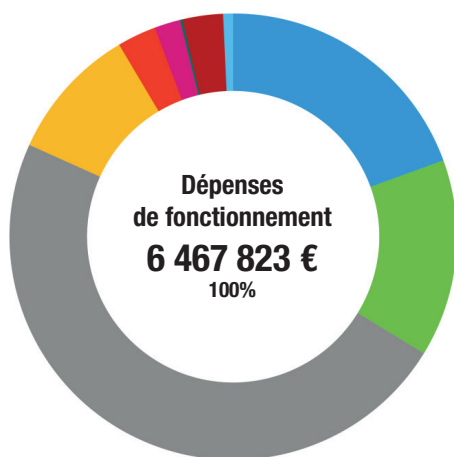
Prévisions 2021



Fonctionnement

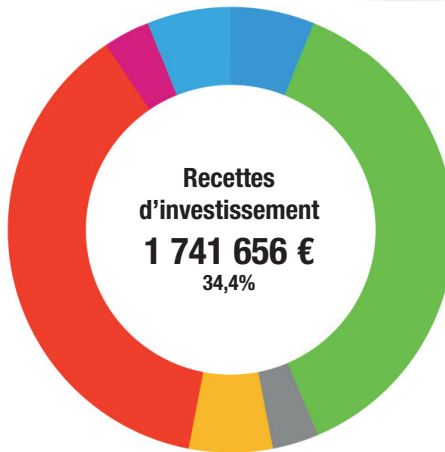


- Produits des services **99 930 €** | 1,6%
- Ressources fiscales..... **3 976 500 €** | 62,5%
- Dotations et subventions de fonctionnement **1 991 431 €** | 31,3%
- Revenus des immeubles..... **287 210 €** | 4,5%
- Produits exceptionnels..... **5 300 €** | 0,1%



- Charges à caractère général ... **1 257 581 €** | 19,4%
- Charges de personnel **925 296 €** | 14,3%
- Reversement de fiscalité **3 104 170 €** | 48,0%
- Contribution aux syndicats et organismes de regroupement... **629 800 €** | 9,7%
- Subventions aux associations... **182 320 €** | 2,8%
- autres charges de gestion courante **120 770 €** | 1,9%
- provisions **11 375 €** | 0,2%
- Frais financiers **189 900 €** | 2,9%
- Charges exceptionnelles **46 611 €** | 0,7%

Investissement



- Subventions Etat..... **59 400 €** | 3,4%
- Subventions Régions **367 201 €** | 21,1%
- Subventions Départements **33 100 €** | 1,9%
- Subventions Fonds Européens. **127 600 €** | 7,3%
- FCTVA..... **11 701 €** | 0,7%
- Emprunts relais **153 700 €** | 8,8%
- Autofinancement..... **988 954 €** | 56,8%

Dépenses d'investissement - 100%

1 741 656 €

- Extension de la ZA du Bray (Vibraye) **489 700 €** | 28,1%
- Création de tiers-lieux (Saint Calais et Bessé-sur-Braye)..... **289 000 €** | 16,6%
- Mobilité **158 500 €** | 9,1%
- Travaux énergétiques au Musée de la Musique Mécanique (Dollon)..... **87 500 €** | 5,0%
- Travaux d'entretien des zones d'activités **83 000 €** | 4,8%
- Elaboration/modification du PLUI **38 300 €** | 2,2%
- Informatique des Ecoles - acquisition de matériels **32 900 €** | 1,9%
- Voirie Communautaire - Travaux et panneaux..... **31 000 €** | 1,8%
- Matériels Administration générale **29 254 €** | 1,7%
- Base de loisirs et chalets de Lavaré..... **27 071 €** | 1,6%
- OPAH aides versées aux ménages **22 000 €** | 1,3%
- Petite Enfance **11 180 €** | 0,6%
- Maisons de santé **4 000 €** | 0,2%
- Centre de Santé (St Calais) **3 152 €** | 0,2%
- Bâtiments industriels ZA **2 000 €** | 0,1%
- Stade d'athlétisme..... **1 500 €** | 0,1%
- Ecole de musique **1 000 €** | 0,1%
- Sentiers de randonnées - matériels balisage **1 000 €** | 0,1%
- Hôtel communautaire (Saint Calais) **1 000 €** | 0,1%
- Logements sociaux..... **1 000 €** | 0,1%
- Emprunts (remb capital) hors prêt relais **427 600 €** | 24,6%

Taux d'imposition

Évolution des taux

	2020	2021
Cotisation foncière des entreprises	21,72%	22,15%
Taxe d'habitation	11,30%	11,30%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	3,12%	3,18%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1,88%	1,92%

Le Contrat de Relance

Et de Transition Ecologique

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires, le Gouvernement a souhaité proposer aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : le contrat de relance et de transition écologique (CRTE).

Le CRTE, signé pour six ans, est réalisé à partir du projet de territoire de chaque communauté de communes et de ses communes membres. Il illustre la généralisation d'un nouveau mode de collaboration entre l'Etat et les collectivités territoriales. Il intègre les dispositifs d'accompagnement de l'État à destination des collectivités territoriales, considérablement renforcés par les crédits du plan de relance lors des deux premières années. Pour créer un effet de levier, le Conseil Départemental et Régional sont également signataire du CRTE.

Le CRTE des Vallées de la Braye et de l'Anille s'articule autour de 3 réorientations principales.

- Accompagner la mutation des moteurs industriels et agricoles du territoire pour maintenir l'emploi tout en encourageant sa diversification par la création ou l'accueil de nouvelles activités tertiaires et le développement du tourisme vert.

La CCVBA souhaite ainsi développer des conditions favorables à l'installation de nouvelles activités économiques, tout en préservant l'environnement paysager et touristique du territoire.

- Regagner l'attractivité résidentielle en misant sur la qualité du cadre naturel, la préservation de ressources, un habitat adapté aux nouveaux enjeux sociaux et environnementaux, ainsi que des lieux de centralité requalifiés.

La CCVBA souhaite valoriser son patrimoine afin que la dynamique observée sur le marché immobilier permette de répondre positivement aux demandes d'installation de nouveaux ménages dans les communes.

- Construire une communauté vivante et solidaire par l'accès de tous aux services, à la mobilité et au numérique, par l'inclusion des jeunes comme des anciens, des habitants de longue date comme ses nouveaux arrivants et l'engagement local du plus grand nombre.

La CCVBA s'emploie à maintenir une qualité de services à la population afin que le territoire puisse répondre au mieux à vos besoins du quotidien.







Signature du contrat CRTE à la Sous-Préfecture de Mamers le mercredi 8 décembre 2021



SARL

PAINEAU TORTEVOIE

-  Électricité
-  Énergies renouvelable
-  Plomberie
-  Chauffage

02 43 93 68 18
contact@paineau-tortevoie.fr

Réfléchissons ensemble à votre confort de demain.

Z.A. du Braye, 72320 VIBRAYE



PERMIS B-AAC POSSIBILITÉ DE FORMATION
SUR BOITE AUTOMATIQUE

PERMIS A - A1 - A2 FORMATION AM - 125cm³
PASSERELLE A2-A

PERMIS BATEAU FLUVIAL - CÔTIER

PERMIS BE - FORMATION B96



ACCÈS CODE ILLIMITÉ

UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE ET PROFESSIONNELLE À VOTRE SERVICE !

MONDOUBLEAU : 09 83 60 16 93 | SAINT CALAIS : 02 43 35 25 55 - VIBRAYE : 09 82 60 17 71 - LA FERTÉ BERNARD - LA VENISE : 02 43 71 86 99



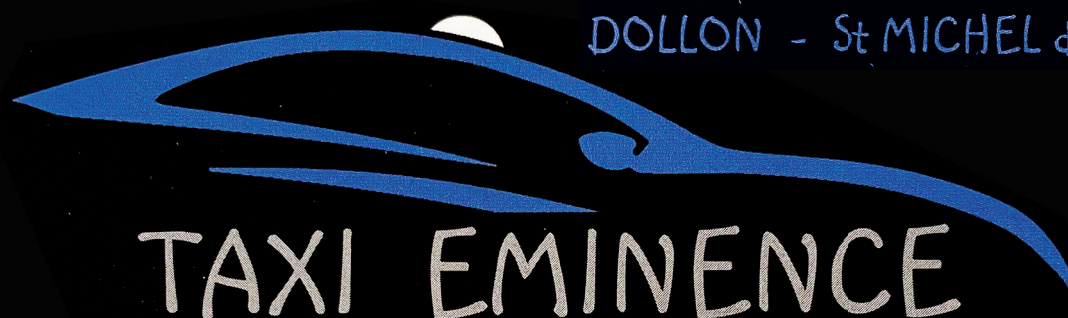
**VENDEZ !
ACHETEZ !
LOUEZ !**



C IMMOBILIER agence de proximité est à votre service afin de vendre votre bien
et à votre disposition pour réaliser vos projets en toute sérénité.
Contactez nous pour une estimation gratuite.

41, rue Xavier Boutet, 72320 VIBRAYE - Téléphone : **02.43.71.71.71** - Mail : contact@c-immobilier.fr
5, place Ledru Rollin et 27, rue Carnot, 72400 LA FERTÉ-BERNARD - Téléphone : **02.43.711.782**

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 18h30. Le samedi de 9h00-13h00. Sur RDV en dehors de ces horaires.



DOLLON - St MICHEL de CHAVAINES

TAXI EMINENCE



Christophe LORIOT | Aurélien RENAULT

taxi.eminence@orange.fr - 02.43.71.82.06 / 07.71.17.90.05

La mission éco vous informe

| Le soutien au développement économique :
une priorité VBA

Objectif n°1

Valoriser les emplois et les entreprises du territoire

► ACTION 1

Assurer une présence pédagogique auprès des collégiens afin de les sensibiliser aux métiers présents sur le territoire

A l'occasion de la Journée de découverte des métiers au Collège Courtanvaux de Bessé sur Braye, la Communauté de communes est fière de voir aboutir le projet de création d'un jeu pédagogique dédié à la découverte de métiers et plus particulièrement des métiers en tension sur le territoire : l'occasion de montrer que les métiers nécessitent des compétences parfois communes à plusieurs métiers.

Ce jeu est le fruit du travail porté par le Club des entreprises du plateau Calaisien, la Communauté de communes VBA, le réseau Canopé, les collèges de Courtanvaux et Jules Ferry.

La finalité est de mettre à disposition de l'ensemble des établissements scolaires du territoire une boîte de jeu pédagogique permettant d'aborder simplement le parcours orientation des collégiens.

Cet outil pédagogique est désormais utilisé dans d'autres établissements sarthois et une version numérique est en cours de déploiement.

Merci à l'équipe pédagogique pour son accueil et son implication ainsi qu'à l'ensemble de nos partenaires qui nous accompagnent tout au long de cette aventure. Et merci aux collégiens qui jouent et appréhendent de manière ludique ce que pourrait être leur métier demain.

Le projet a bénéficié d'un financement de la Région et de la DDETS (ex DIRECCTE) dans le cadre du Comité Local de l'Emploi de la Formation et de l'Orientation Professionnelle (CLEFOP) Sarthe Nord.



Objectif n°2

Lever les freins aux recrutements

Tant bien que mal, les entreprises gardent le cap avec la crise sanitaire que nous traversons. Elles ont su profiter des différents dispositifs de financement leur permettant de moderniser leurs outils de production et devenir plus compétitives, plus innovantes pour faire face à la nouvelle donne économique.

On estime à près de 240 le nombre d'emplois non pourvus et l'installation prochaine de l'entreprise ManiKheir à Bessé sur Braye va générer la création de près de 150 postes supplémentaires.

Chaque année les entreprises forment plus de 90 apprentis/alternants. L'apprentissage constitue un élément majeur dans la formation professionnelle des jeunes du territoire. Le devenir de l'emploi local est ainsi conditionné par notre capacité à accompagner les entreprises formatrices et les jeunes en formation.

La Communauté de communes s'est saisie de cette problématique pour proposer des conditions d'accueil favorables à ces apprenants.

► ACTION 1

Assurer un hébergement à chaque jeune en formation dans l'une des entreprises du territoire

Dans le projet de contractualisation Territoires d'Industrie VBA, l'action n°1 a été de prioriser la création de solutions d'hébergements pour les apprentis, alternants et missions courtes.

Un partenariat tripartite entre la Communauté de communes, Sarthe Habitat et l'Association Nelson Mandela a été monté afin de mettre à disposition des logements de type F1 - F2 dans des conditions tarifaires très avantageuses pour le jeune. L'expérimentation a débuté avec succès à la rentrée 2021-2022.

► ACTION 2

Proposer des solutions de mobilité afin de se rendre sereinement dans son entreprise formatrice locale

Depuis 4 ans, toutes les actions économiques sont résolument tournées vers une ligne directrice : faire des jeunes du territoire les salariés de demain des entreprises locales.

Capitalisant une fois encore sur le dispositif Territoire d'Industrie, nous avons d'ores et déjà mis en place une solution à destination des jeunes en formation. Le second frein est incontestablement celui de la mobilité des jeunes et des jeunes actifs.

Aussi, après échanges et nous appuyant sur les retours d'expérience d'autres collectivités rurales, le conseil communautaire a souhaité développer une offre de mobilité ciblée vers les jeunes (et y compris sur les mineurs encore plus captifs et donc moins mobiles).

La Communauté de communes prévoit ainsi le prêt temporaire (et sous condition) de véhicules aux jeunes en formation dans l'une des entreprises du territoire dans le cadre d'une convention tripartite entre l'apprenant, l'entre-prise et la collectivité.

Cette solution devrait être opérationnelle pour la rentrée 2022-2023.

Objectif n°3

Proposer aux entreprises des outils afin de les mettre en situation de croissance et développement favorable

► ACTION 1

Réduire les factures énergétiques en groupant les achats d'énergies (Gaz et/ou électricité)

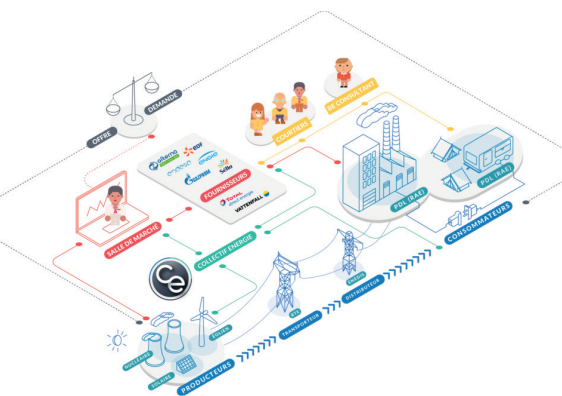
La Communauté de communes a conclu un partenariat avec Collectif Energie, société spécialisée en achat groupé d'énergie pour les professionnels. Ce service est gratuit pour l'ensemble des entreprises du territoire communautaire et n'engage en rien.

Face à la complexité du marché de l'énergie et la multitude des offres, il est difficile de faire le meilleur choix concernant les contrats d'électricité et de gaz. La mission de Collectif Energie est de négocier les contrats d'énergie grâce à la mutualisation et de simplifier les démarches auprès des fournisseurs.

Plus vous êtes nombreux, plus le prix baisse !

Collectif Energie propose également de gérer la relation avec le fournisseur jusqu'à la date de fin de contrat, la vérification des factures, l'optimisation des taxes et propose aussi des offres d'énergie pour les salariés. Un référent énergie dédié conseille et accompagne l'entreprise tout au long de son contrat et répond à toutes les questions énergétiques.

Plus d'informations sur <https://cc-vba.collectifenergie.com/>



► ACTION 2

Encourager la mutualisation des ressources entre entreprises locales

Au printemps dernier, la Communauté de communes a décidé de déployer pour ses entreprises une plateforme d'échange et de mutualisation pour l'ensemble de son tissu économique.

Solutions partage VBA est une plateforme de mutualisation de ressources entre entreprises qui permet :

- De faire se rencontrer offres de mutualisation et de-mandes de ressources,
- D'utiliser au maximum le potentiel de chaque ressource,
- De partager le poids d'un investissement (im)matériel entre différentes structures,
- De faire bénéficier des compétences non mobilisées de son entreprise à d'autres qui en ont besoin.

Concrètement, la plateforme permet le partage de :

- **Formation** : Organiser des sessions-multi-entreprises pour réduire les coûts. Vous faites intervenir votre prestataire pour la formation SST et il vous reste des places, proposez-les au ré-seau et partagez ainsi les frais de formation.
- **Matériel** : Partager les frais d'acquisition, louer une machine inutilisée à d'autres structures... Vous avez besoin de prototyper une pièce, demandez si une entreprise dispose de l'imprimante 3D nécessaire pour cette réalisation.
- **Gestion des « déchets »** : pensez au fait que vos déchets peuvent être une ressource pour d'autres. Palettes, cartons, papiers broyés, chute de tissus, etc. autant de déchets que vous n'aurez pas à mettre en déchetterie et qui pourront être réemployés par des entreprises locales.
- **Locaux** : Mettre à disposition temporairement des locaux non utilisés pour une période donnée, rechercher un lieu de stockage...
- **Main d'oeuvre** : Mettre les compétences de ses salariés au service d'une entreprise qui a des besoins, bénéficier de compétences et/ou d'une expertise particulière, permettre à ses collaborateurs de développer leur employabilité et de préparer ainsi une éventuelle reconversion...



Le prêt de main d'oeuvre est un élément déterminant pour le devenir de filières qui souffriraient temporairement de manque d'activités mais qui ne souhaiteraient pas pour autant se séparer de leurs salariés hautement compétents.

Cette mutualisation offre une garantie de non perte de compétences locales, présente l'avantage de garder en local un vrai savoir-faire, renforce le lien local et social en n'ayant pas recours à une procédure de licenciement économique, situation difficile tant d'un point de vue moral que financier pour l'entreprise en tension. Toutes ces démarches s'inscrivent dans un cadre réglementaire encadré et accompagné par les services juridiques de la Région.

SolutionPartage VBA se donne pour objectif de permettre aux entreprises locales de capitaliser sur leurs ressources internes en privilégiant les échanges, la mise en réseau de l'ensemble des acteurs économiques, quelle que soit la filière, l'activité, la taille ou la commune d'implantation.

Plus d'informations sur <https://www.solutions-partage-paysdelaloire.fr/vba>

La Communauté de communes développe un bouquet de services gratuits pour chacune des entreprises du territoire. D'autres services sont à l'étude. L'état d'avancement sera présenté lors des réunions de Club des entreprises du Pays calaisien - clubent.calaisien@wanadoo.fr

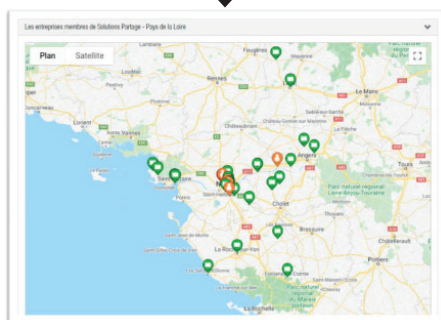
Si vous avez des propositions sur lesquelles nous pourrions travailler, n'hésitez pas à contacter la Communauté de communes ou le Club des entreprises.

SOLUTION PARTAGE, COMMENT ÇA MARCHE ?

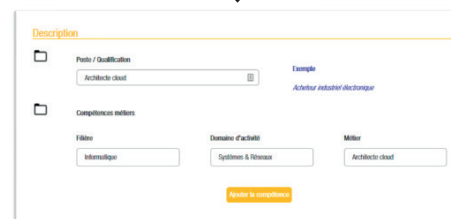
Je me **connecte**



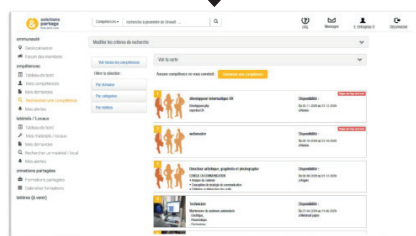
Je **localise** les membres de la communauté



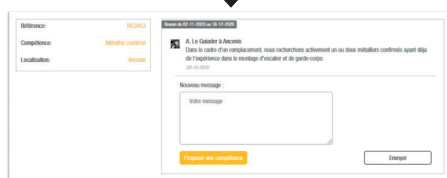
Je **dépense mes offres** de compétences / formations / matériels / locaux



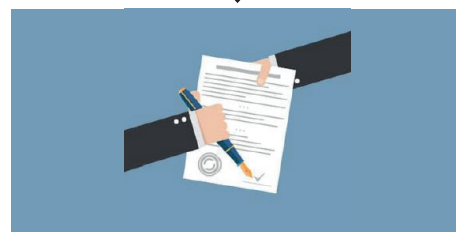
Je **visualise l'ensemble des offres** de compétences/formations/matériels/locaux disponibles :



J'**échange** avec les autres membres de la communauté



J'**utilise les modèles types de contrat** pour concrétiser un partage :



Objectif n°4

Préparer le territoire à la transition écologique

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) fixe le cadre réglementaire et nous donne des objectifs de réduction des émissions de GES de 40% en 2030 par rapport à 1990. Cela implique la fin de la vente des véhicules neufs à énergies fossiles en 2040 et l'augmentation de la part des véhicules à faibles et très faibles émissions pour les ventes de Véhicules Lourds et Véhicules Utilitaires Légers. Mais cela engage également les entreprises et les collectivités et pour les entreprises, cela suppose 3 actions :

- Le pré-équipement et équipement des parkings d'entreprises en borne de recharge (bâtiments neufs),
- La conversion progressive des flottes de véhicules (électrification des flottes),
- La définition d'un Plan de Mobilité Employeur (mobilité sujet des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO)).

La Communauté de communes s'est saisie de cet enjeu majeur et vous accompagnera à chaque étape de votre mutation. Aujourd'hui, nous ne sommes qu'aux prémices de ces mutations économiques et sociétales. Il est important que nous puissions imaginer ensemble les solutions les plus adaptées à la configuration de notre territoire.

Pour ce faire, au cours de l'année à venir, nous vous proposerons des ateliers / conférences afin que nous puissions établir une feuille de route concertée et répondant au mieux à l'ensemble de nos enjeux. Ecomobilité, rénovation énergétique, production et autoconsommation électrique, méthanisation, EIT, autant de sujets que nous devons anticiper pour ne pas avoir à les mettre en oeuvre dans l'urgence, de manière non organisée, non coordonnée. Dès à présent, il nous faut bien appréhender le champ des possibles et hiérarchiser les actions que nous devons respectivement mettre en oeuvre et cela se concrétise inévitablement par le partage d'informations et de la pédagogie.

► ACTION 1

Sensibiliser à l'écomobilité afin d'anticiper à l'horizon 2040 la fin des véhicules thermiques

Dans le cadre de sa seconde participation à la « Semaine de l'Industrie » soutenue par le Ministère de l'Industrie, la Communauté de communes a proposé un atelier « Ecomobilité ». Cet atelier à destination des élus et des agents territoriaux avait pour objectif d'aborder la problématique de développement des flottes de véhicules électriques et des infrastructures de bornes de recharge électrique.

Il appartient aux communes de co-construire avec la Communauté de communes un réseau de bornes de recharge afin que chacun puisse se déplacer sereinement sur l'ensemble du territoire communautaire. Mais il faut également envisager toutes formes de mobilités alternatives (co-voiturage, auto-stop sécurisé, transport à la demande (TAD), autopartage, cheminement piéton, voie cyclable, etc.)

► ACTION 2

Accompagner la mobilité professionnelle durable

La mobilité est au coeur des débats politiques et stratégiques pour les entreprises. Une enquête ORACE à l'échelle régionale a montré que 78% des dirigeants d'entreprise et 80% des salariés considèrent la mobilité commune une problématique majeure.

Nous devons donc trouver ensemble des réponses à des questions du type :

- Comment diminuer l'impact environnemental de nos déplacements ?
- Comment faciliter les trajets domicile-travail ?

► ACTION 3

Favoriser le déploiement de solutions de production énergétiques autonomes

La Communauté de communes souhaite encourager le déploiement de couvertures photovoltaïques et d'ombrières sur les parkings. A cet effet, elle se rapproche d'opérateurs aménageurs et tiers investisseurs afin de proposer aux différents acteurs des solutions opérantes et économiquement viables pour chacune des structures.

Une réunion d'information à destination des entreprises locales disposant soit d'une toiture de plus de 600m² et/ou d'un parking d'une capacité supérieure à 20 places sera proposée en début d'année (janvier - février). Toutes les modalités techniques, financières vous seront alors présentées par la SEM Cénovia.

| 2021 une année riche pour l'activité économique du territoire



des Vallées de la Braye et de l'Anille



Novembre—signature du Contrat Territoires d'Industrie VBA

Le 26 novembre 2021 dernier, le contrat Territoires d'industrie a été signé à Bessé-sur-Braye. Ce contrat vise à faciliter le développement des projets à impact économique pour le territoire communautaire et les entreprises locales.

Soutenu par la Banque des Territoires, la Région, le Département, et échafaudé par des élus et les entreprises locales depuis un an, le Contrat a débuté en décembre 2021 pour s'achever en 2026. Ce programme est la matérialisation de l'engagement des pouvoirs publics et des collectivités afin de redonner un nouveau souffle à son activité économique.

SEPTEMBRE

Un premier apprenti accède à l'offre de logements dédiés



JANVIER

Lancement du Jeu des métiers à l'occasion de la journée de découvertes des métiers au Collège Courtanvaux



NOVEMBRE Semaine de l'Industrie 2021

Pour la seconde fois, la collectivité a été labélisée par le Ministère de l'industrie pour les événements proposés sur la semaine.

3 ateliers / conférences proposés

- **Écomobilité**, voitures électriques, quel avenir pour le territoire communautaire ? Conférence animée par AVERE Ouest à Dollon
- **Achats groupés d'énergie Gaz-Electricité** pour toutes les entreprises communautaires. Atelier animé par Collectif Energie à Conflans-sur-Anille.
- **La plateforme de mutualisation inter-entreprises** (formation, gestion des déchets, locaux, machines, etc.) Atelier animé par Jeanne Mahé de Solutions&Co à Vibraye.

GOVERNEMENT



Lancement régional de l'appel à innovation « Attractivité des territoires » par le département innovation Solutions&Co à Bessé-sur-Braye.



| Recherche propriétaires pour développer une offre d'hébergement chez l'habitant pour les jeunes apprenants

Nous avons d'ores et déjà mis en place une solution de logement en autonomie mais cela ne convient pas à tous les jeunes. Par ailleurs, l'hébergement chez l'habitant permet le partage, l'échange inter générationnel.

Vous êtes de plus en plus nombreux à disposer de logements devenus souvent un peu trop grands pour vous.

Partagez votre habitation avec un jeune selon les respects des règles qui sont les vôtres et en bénéficiant d'un ac-compagnement au quotidien afin que votre relation soit la plus épanouissante.

Deux types de locations peuvent être mis en place :

- La location de chambre chez l'habitant,
- La colocation intergénérationnelle .

Qu'est-ce qu'on entend par location de chambre chez l'habitant ?

La mise en location d'une chambre chez l'habitant consiste à louer une partie de son habitation, généralement une chambre parfois accompagnée de parties privatives à un locataire, qu'il soit étudiant, salarié ou ait un autre statut.

A la différence d'une location « classique », le propriétaire continue à habiter les lieux et partage son logement avec un ou plusieurs locataires ayant chacun leur espace privé.

La colocation intergénérationnelle en 2 mots :

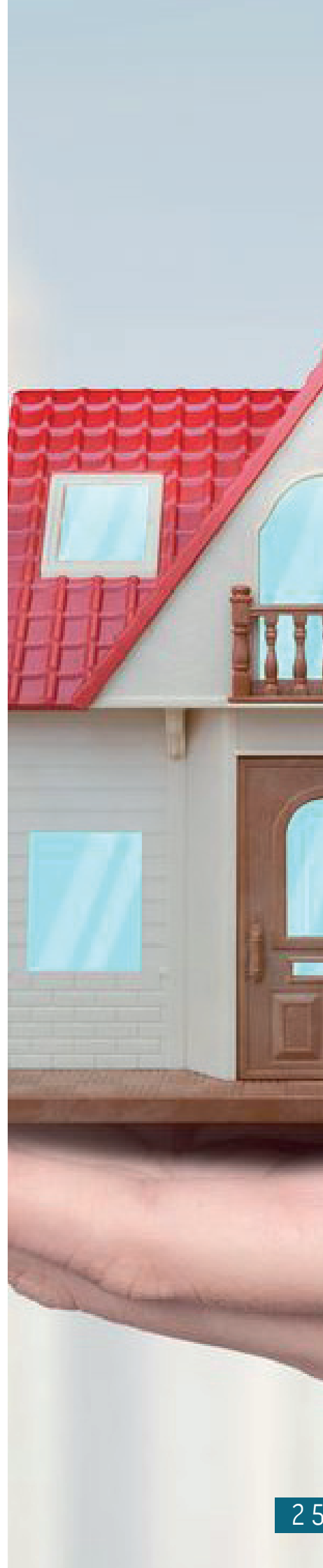
La « colocation intergénérationnelle » implique que le propriétaire soit âgé de plus de 60 ans et le locataire de moins de 30 ans. Cependant, cette restriction n'est pas effective dans le cadre d'une chambre chez l'habitant. De plus, et à moins que cela ne fasse l'objet d'un accord explicite entre les parties, le locataire n'a pas à rendre de services à son propriétaire tels que faire ses courses ou lui tenir compagnie.

Cette démarche est encadrée et sécurisée pour les hébergeurs. Nous souhaitons développer avec vous une offre d'hébergement pour les mineurs, les jeunes qui ne souhaitent pas vivre seuls, pour sécuriser les parents qui hésitent à voir partir leurs enfants pour se former.

Nous souhaitons que chaque jeune puisse se former et qu'il puisse ainsi s'intégrer à la vie locale tout en contribuant à lutter contre l'isolement ou le sentiment de solitude d'une partie de la population.

Vous souhaitez partager votre habitation avec un jeune en formation sur le territoire (alternant - apprenti), si-gnez-vous à la mission économique qui vous donnera toutes les informations nécessaires.

Votre contact : Florence OLIVIER - 02 43 35 15 55



| Agenda prévisionnel 2022

4 Février : Forum des métiers organisé par le collège Gabriel Goussault de Vibraye




24 Février : Atelier Marque employeur animé par l'ARACT. Mais la Marque employeur c'est quoi exactement ? La Marque Employeur, ce sont tous les éléments qui vous caractérisent et vous différencient en tant qu'employeur auprès de vos salariés et de vos candidats potentiels.

Printemps : Lancement du chantier de construction du tiers-lieu professionnel dans la zone du Pressoir à Saint-Calais.

1^{er} semestre : Livraison de l'extension de la zone d'activité du Bray à Vibraye (commercialisation de 8 à 10 lots au prix de 5€/m²)

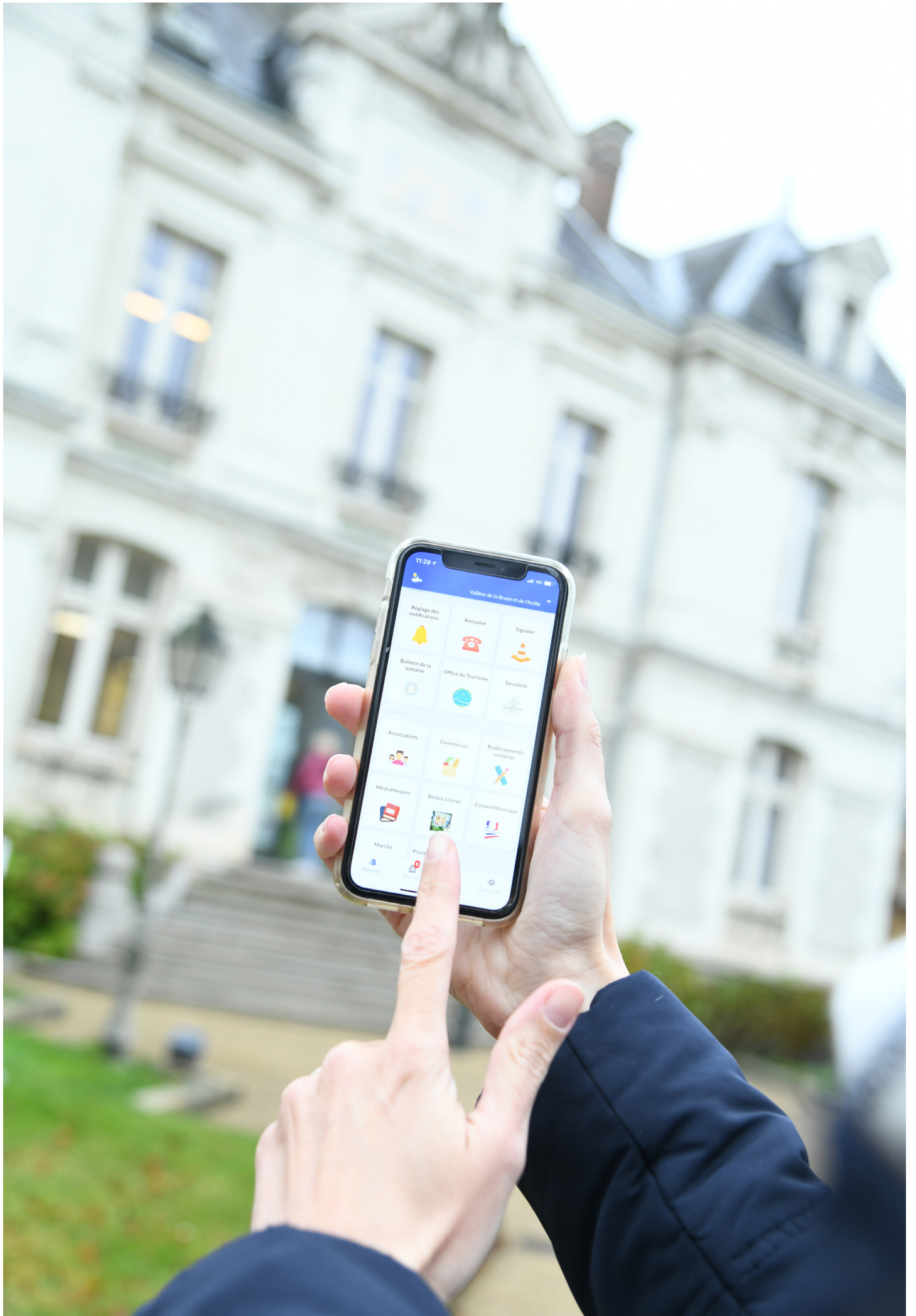
Rentrée : Lancement de l'offre Mobilité active pour les apprentis / alternants et jeunes actifs en mission courte dans une entre-prise du territoire communautaire

2^{ème} semestre : Ouverture du Coworking de Bessé-sur-Braye

Cette liste n'étant pas exhaustive, n'hésitez pas à suivre nos informations sur le site internet communautaire www.cc-vba.com, sur l'application mobile  Intra-Muros mais également sur les réseaux sociaux  et .

Pour plus d'informations, questions, participations à des réunions, votre contact :

Florence OLIVIER - Mission Economique
missioneco@cc-vba.com / 02 43 35 15 55 - 06 33 79 35 47
<https://www.cc-vba.com/mission-economique-presentation/>



11:29 40%

Vallées de la Brive et de l'Anille

- Reglage des notifications
- Annuaire
- Signaler
- Bulletin de la semaine
- Office du Tourisme
- Syvalorm
- Associations
- Commerces
- Établissements scolaires
- Mediatheques
- Boîtes à livres
- Conseil Municipal
- Marché
- Piscine
- Dispositif

CHARPENTE | COUVERTURE | ZINGUERIE



SARL Alain GRENECHE

"Le Petit Charme"

Zone artisanale le bray - 72320 VIBRAYE

02 43 83 60 80 | 06 83 67 31 47



Entretien toutes marques
Tôlerie - Peinture - Mécanique
Réparation et pose de pare-brise
Voiture neuves et d'occasion



40 ans d'expérience

Ouvert du lundi au samedi



Garage GIRARD

4, route de l'Ormeau
Z.A. Les Chapelles
72310 BESSÉ-SUR-BRAYE

Tél. 02 43 35 12 88 - Port. 06 73 89 62 26 - E-mail : garagegirard@wanadoo.fr

Voir parc d'occasion sur le site : www.girardbesse.fr

ARGILIMMO

L'immobilier avec vous

Votre agence immobilière locale
VENTE - ACHAT - LOCATION
en toute sécurité !



✉ contact@argilimmo.com

🌐 www.argilimmo.com

BOULOIRE : 108, rue Nationale ☎ **02.43.35.31.40** | **SAINT-CALAIS** : 3, Grande Rue ☎ **02.43.35.54.65**



**CE MÉTIER ME PLAÎT.
JE ME SENS UTILE.**

**Rejoignez
l'ADMR**

www.admr72.fr



Votre futur emploi près de chez vous :



Premier réseau national associatif
de service à la personne

- 👤 **Auxiliaire de vie (H/F)**
- 📍 **Nous recrutons en CDI**
- ✉ **ENVOYEZ CV & LETTRE DE MOTIVATION À :**

recrutement@fed72.admr.org



**MÉCANIQUE TOUTES MARQUES
CARROSSERIE-PEINTURE
VITRAGE, RÉPARATION
ET REMPLACEMENT DE PARE-BRISE
DÉPANNAGE**



**INSTALLATEUR BOITIER (E85, Ethanol)
AGRÉÉ BIOMOTORS
CONVERSION, ENTRETIEN, HOMOLOGATION**

GARAGE DE DOLLON

**45 RUE DE LA PISCINE
02 43 93 42 11**



**STATION TOTAL CONTACT
BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE 22KW
GAZ BOUTEILLE**

**TRANSPORT DE MARCHANDISES, DE VOYAGEURS
CONVOYAGE DE VÉHICULES
LOCATION DE VÉHICULES**



Frantz à votre service

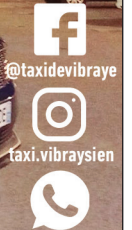
**Transports Médicaux Assis
Transports Professionnels
Transports Privés**



**taxi.vibraysien@gmail.com
72320 Vibraye**



**06 62 41 16 40
www.taxivibraysien.fr**



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
des Vallées de la Braye
et de l'Anille**